LE BASSIN DE YENNE

Un territoire attractif où les paysages ruraux sont soumis à une pression urbaine importante

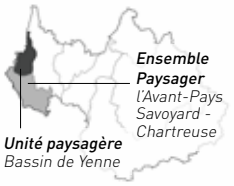

À PREMIÈRE VUE

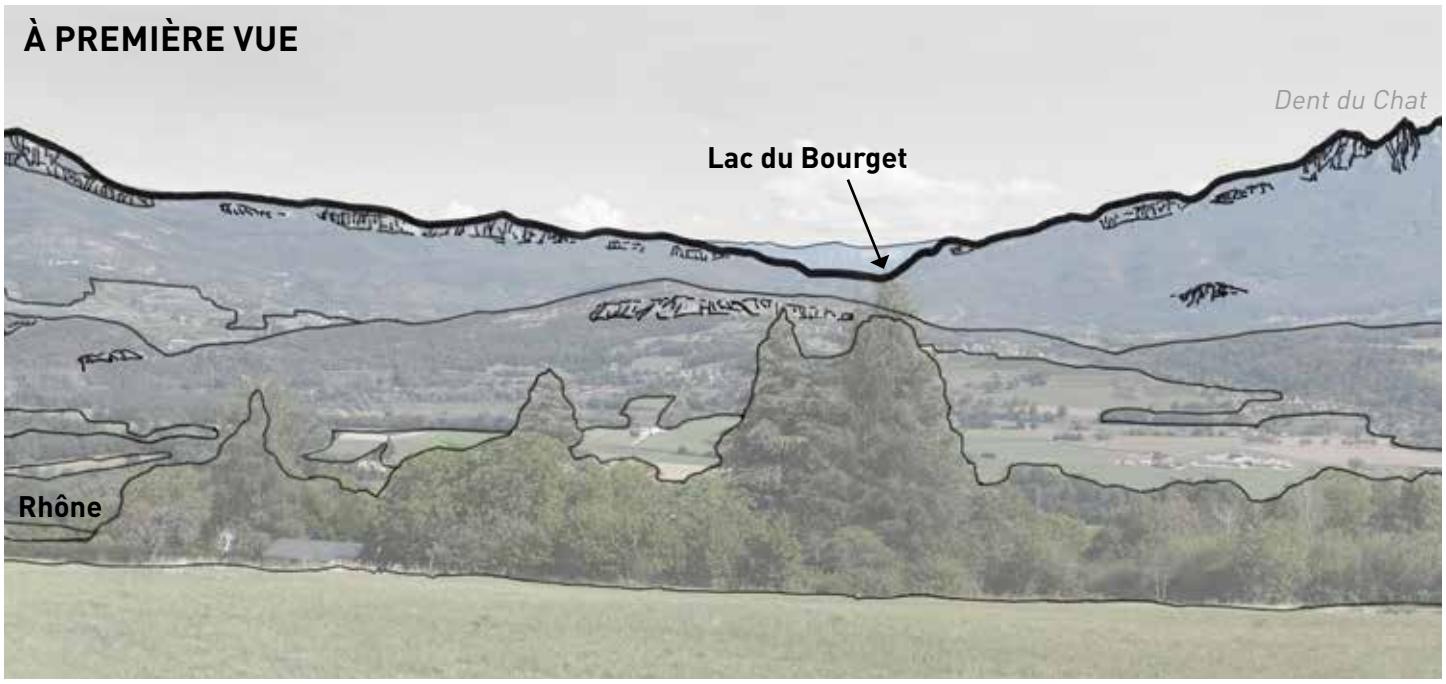

Situé entre les reliefs boisés de l'Épine et du Mont Tournier, le bassin de Yenne offre des paysages verdoyants où l'agriculture et les boisements sont prédominants. Bordant le nord du territoire, le Rhône produit des milieux aquatiques riches en biodiversité et structure le réseau hydrographique où les cours d'eau encaissés et boisés convergent près de Yenne avant de rejoindre ses eaux. Comme suspendu au-dessus du bassin, le vignoble de Jongieux et son patrimoine bâti occupent les replats ensoleillés du versant ouest de l'Epine. Le paysage construit est contrasté entre les nombreux bourgs / hameaux, historiquement diffus et le pôle de vie de Yenne qui concentre les activités et les services du territoire. Le bassin de Yenne connait des dynamiques paysagères importantes, car il offre un cadre de vie qualitatif à proximité des axes de communication et des agglomérations voisines.

CONTEXTE PAYSAGER

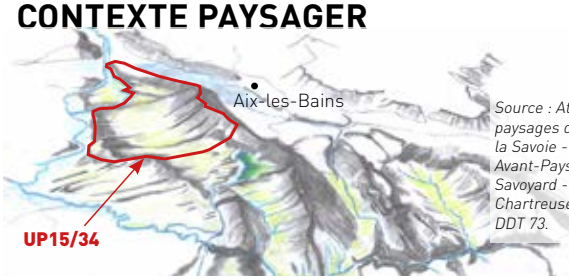

Source : Atlas paysages de la Savoie - EP Avant-Pays Savoyard - Chartreuse DDT 73.

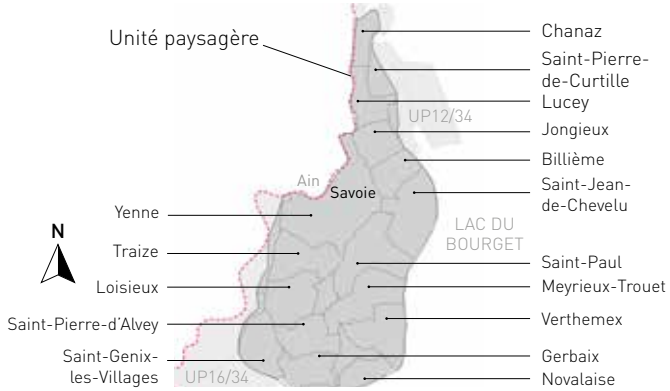

Repères paysagers

Limite Département — Limite de l'unité — Sommets structurants — Cols aménagés (passage et basculement) — Gorge / défilé (Pierre-Châtel)

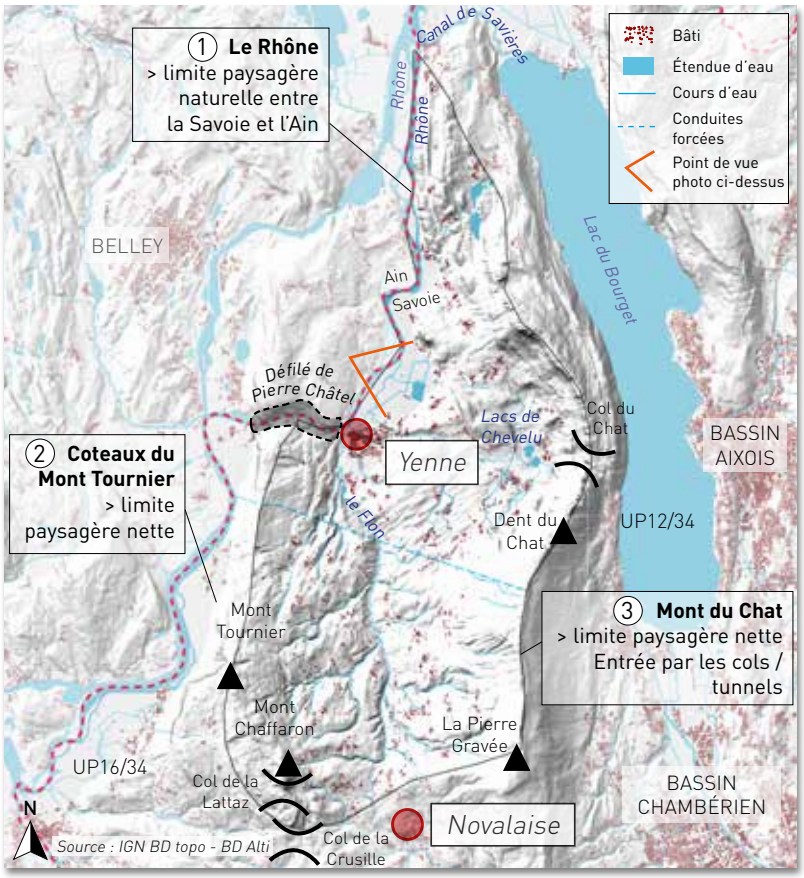

Centre-bourg semi-piéton de Yenne et son bâti aligné sur rue

© Passeurs - Caroline Bellot

Village de Jongieux inséré dans les coteaux viticoles patrimoniaux

© CAUE 73

Modernisation tunnel du Chat en 2017: une voie routière et un itinéraire doux

© Conseil départemental 73

Exploitation agricole sur les replats, s'ouvrant au dessus des combes boisées, face au Grand Colombier (Meyrieux-Trouet)

© Passeurs - Caroline Bellot

STRUCTURES PAYSAGÈRES, COMPOSANTES ET REPÈRES

Profil schématique ouest / est

STRUCTURES PAYSAGÈRES

Yenne et son centre ville ancien, à l'entrée du défilé de Pierre Châtel.

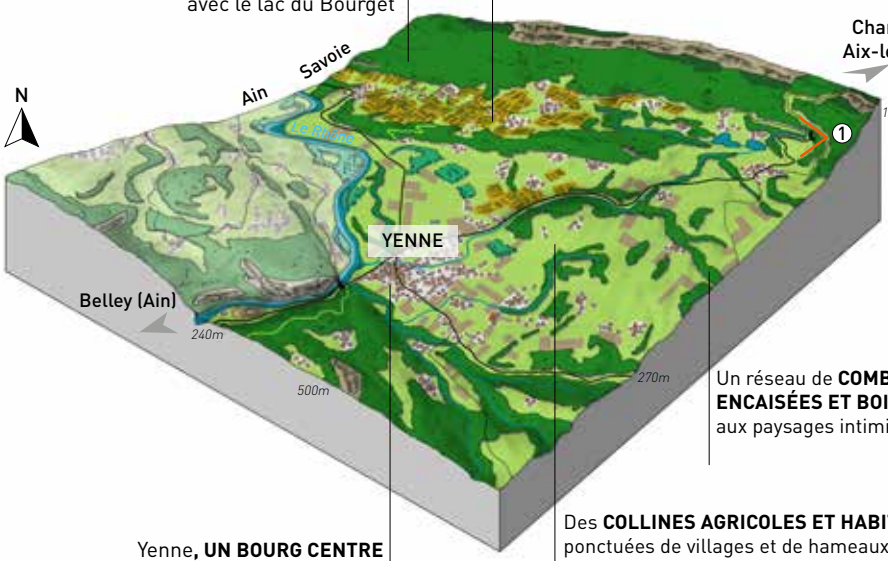

Une **LONGUE ET ALTIÈRE CRÊTE ROCHEUSE**, au-dessus de versants boisés, fait barrière avec le lac du Bourget

Des **COTEAUX VITICOLES** aux paysages remarquables classés, surplombant le Rhône

Un réseau de **COMBES ENCAISÉES ET BOISÉES** aux paysages intimistes

Yenne**, UN BOURG CENTRE** historique aux portes du Rhône et de la Savoie

Des **COLLINES AGRICOLES ET HABITÉES** ponctuées de villages et de hameaux groupés, caractérisées par des paysages agraires (vergers, prairies bocagères, cultures...) ouverts et de grande qualité

ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

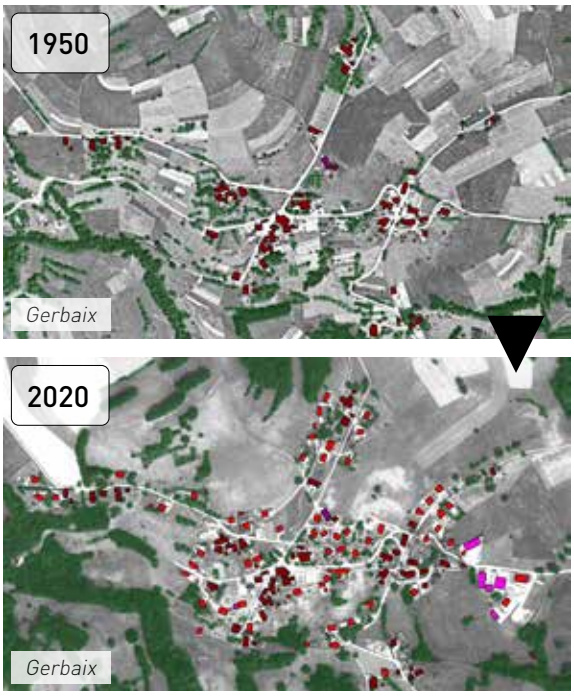

Développement urbain et épaississement des boisements à Gerbaix

- Bâti existant en 1950
- Bâti apparu depuis 1950
- Bâti d'activité apparu depuis 1950
- Boisements

ENJEUX PAYSAGERS

Le patrimoine bâti local (vernaculaire et industriel), la qualité paysagère des entrées de villes / villages et les silhouettes bâties et leurs effets de covisibilité

L'intégration paysagère et la maîtrise des extensions urbaines (nouvelles constructions résidentielles, zones d'activités...) pour limiter le mitage de maisons individuelles des années 1990

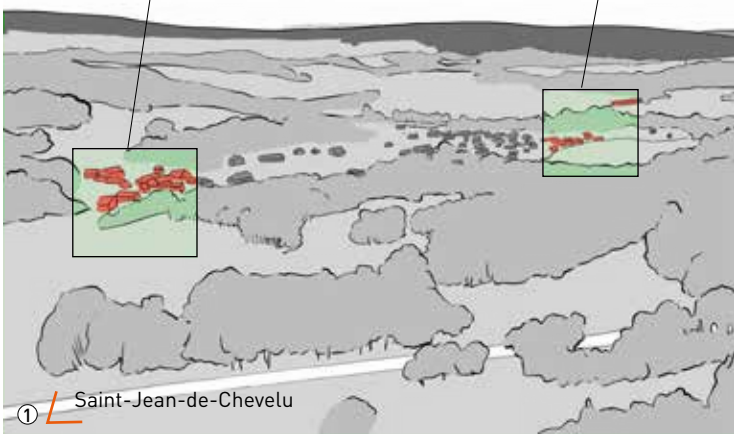

Le col du Chat, dans l'alignement des crêtes arborées de la Dent du Chat

© Passeurs - Caroline Bellot

Loisieux, paysages agricoles surplombés par la Dent du Chat

© Passeurs - Caroline Bellot

Développement de maisons individuelles en extension des bourgs hameaux (Gerbaix)

© Passeurs - Caroline Bellot

Seuil sur le Rhône

© DDT 73 2023

COMPOSANTES NATURELLES

- Falaises et rochers
- Boisements de feuillus et ripisylves
- Étendues et cours d'eau

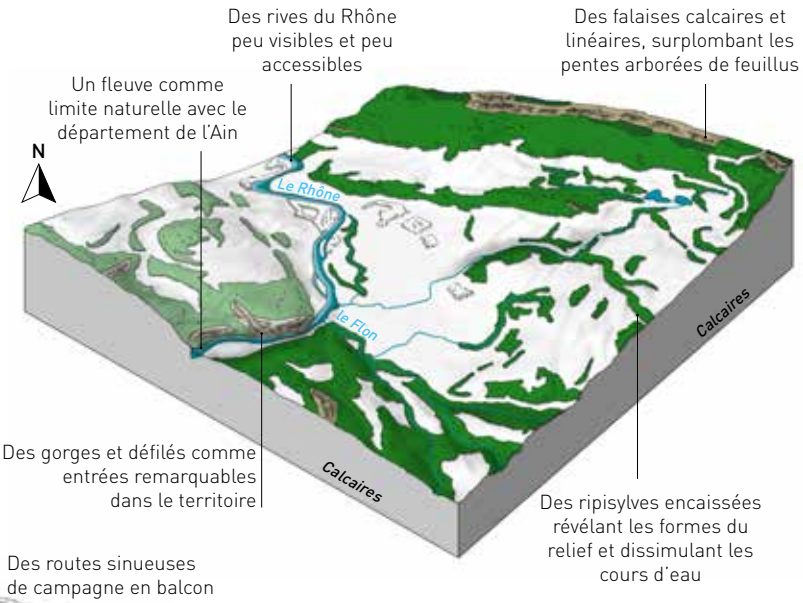

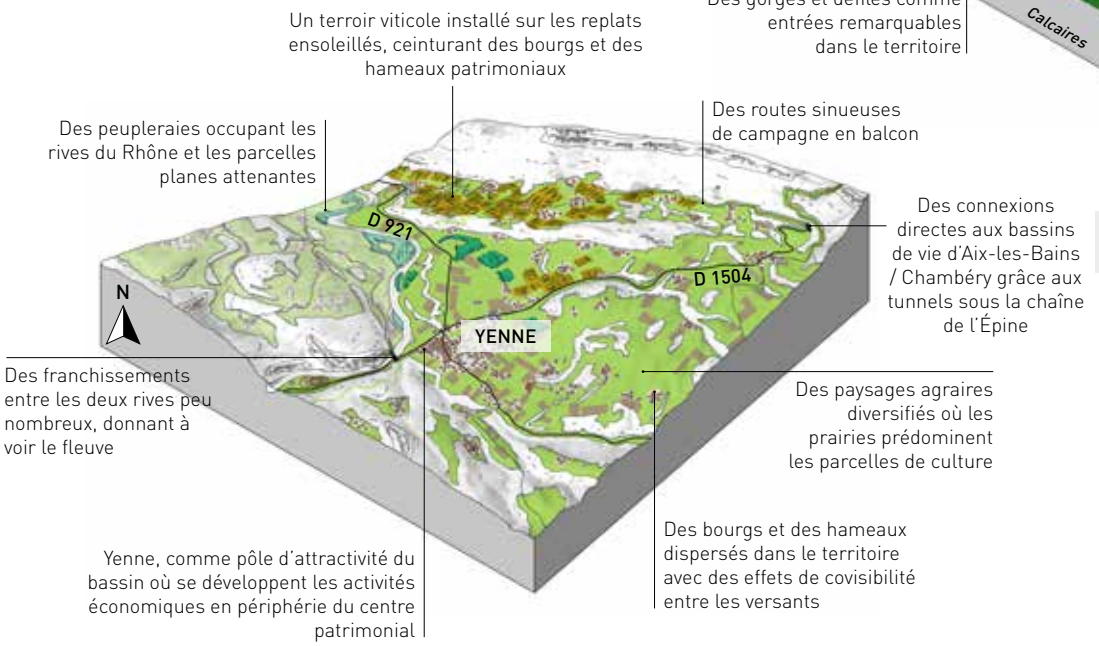

COMPOSANTES HUMAINES

- Espaces ouverts, prairies et vergers ponctuels
- Peupleraies
- Cultures (céréales...)
- Vigne
- Bâti
- Routes principales

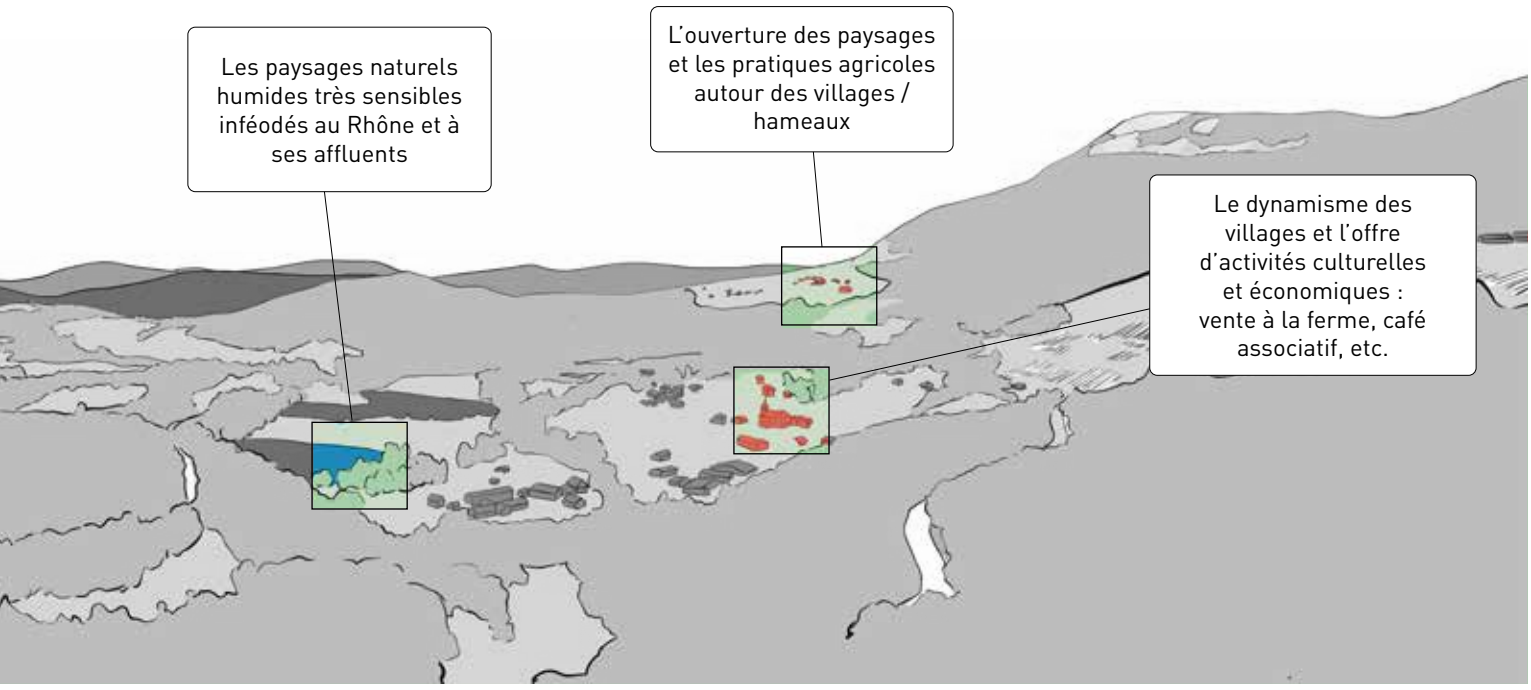

nchissement du Rhône entre Savoie et Ain
© Passeurs - Caroline Bellot

Bâti dauphinois (habitation et annexes) en pierre et toit à deux pans en tuile (Gerbaix)
© Passeurs - Caroline Bellot

Défilé de Pierre Châtel et ses falaises pour la pratique de l'escalade
© Passeurs - Caroline Bellot

De fortes covisibilités villageoises entre les versants (Meyrieux-Trouet)
© Passeurs - Caroline Bellot

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont ***« la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie »***.
(art. 1, Convention européenne du paysage).
Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.

> Secteurs prioritaires

YENNE PORTE D'ENTRÉE DE LA SAVOIE

Préserver et valoriser la lisibilité de la structure urbaine locale et des caractéristiques architecturales locales

- Contenir les limites urbaines, requalifier leurs lisières avec les paysages agricoles de grandes qualités, poursuivre la mise en valeur du patrimoine et des espaces publics.
- Maintenir et restaurer les ambiances rurales dans les quartiers récents et prendre appui sur le patrimoine rural pour créer un maillage apaisé pour les déplacements de proximité.

Le Rhône, colonne vertébrale d'un projet de reconquête de la biodiversité et des paysages

- Aménager les sites hydroélectriques pour les rendre attractifs au public. En particulier, aménager des voies douces sur les berges, les accès au fleuve et les liens avec les cœurs de villages.

LES REPLATS VITICOLES SURPLOMBANT LE RHÔNE

Préserver et valoriser les paysages ouverts des coteaux

- Limiter fortement l'enfrichement et maintenir les activités viticoles

Préserver le patrimoine viticole bâti

LES COLLINES AGRICOLES ET HABITÉES

Limiter le mitage des paysages

- Préserver les tissus urbains traditionnels denses et le patrimoine bâti, et traiter les transitions espaces urbanisés / espaces naturels et agricoles
- Poursuivre l'intégration des nouveaux bâtis agricoles et la dynamique de réhabilitation des maisons anciennes selon les caractéristiques architecturales locales, pouvant intégrer de l'architecture contemporaine qualitative
- Valoriser les silhouettes bâties en préservant les effets de covisibilité

Restaurer les trames bocagères et conserver les arbres isolés

- Conduire une gestion jardinée des ensembles forestiers

Requalifier les espaces publics

- Piétonnisation, végétalisation, sécurisation et désimperméabilisation

PRÉFET DE LA SAVOIE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale des Territoires SAVOIE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

2024